Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

L’endiguement de la Durance entre Cheval-Blanc et Cavaillon est parachevé



L’inauguration de la digue de la Droume, le 19 novembre dernier, à Cavaillon marque la fin des travaux d’endiguement de la Durance entre Cheval-Blanc et Cavaillon. Ces travaux conduit depuis 2012, permettent de protéger des inondations 30 000 habitants et des centaines d’entreprises.

La satisfaction du devoir accompli se traduisait dans les propos des élus présents lors de l’inauguration de la digue de la Droume, la quatrième et dernière tranche des ouvrages protégeant des crues de la Durance. « Protéger les habitants contre les inondations est une responsabilité majeure pour nos collectivités. Avec cet investissement, LMV Agglomération fait le choix d’agir concrètement pour la sécurité de son territoire et de ses habitants. La prévention des inondations est un engagement de long terme : nous devons investir aujourd’hui pour mieux protéger les générations futures, car si nous ne

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

maîtrisons pas les crues, nous pouvons en limiter les conséquences », a précisé Gérard Daudet, Président de LMV Agglomération.



Vue d'ensemble de l'endiguement de la Durance entre Cheval-Blanc et Cavaillon

De son côté, Philippe Ginoux, le nouveau Président du SMAVD, entité ayant la maitrise d'ouvrage de ces chantiers, a insisté sur la collaboration réussie de ce chantier qui a associé LMV Agglomération, le Département de Vaucluse, le SMAVD, les services de l'État et EDF. Christian Mounier, le nouveau Président du Conseil Départemental de Vaucluse (et ancien maire de Cheval-Blanc), s'est félicité que le département soit associé financièrement à ce projet bien que ce ne soit pas dans ses compétences

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

premières. « Nous nous devons de protéger les habitants et les activités » a-t-il ajouté. Eric Pierrat, sous-préfet, a rappelé que la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) confiée aux intercommunalités depuis 2018, fonctionnait ici parfaitement. Il a rappelé également que l'État avait participé avec le Fonds Barnier au financement de ce projet.

Un projet d'aménagement également pensé pour les piétons et les cyclistes

Pour cette dernière phase de l'endiguement de la Durance, il s'agissait de renforcer l'empiétement de la digue de Droume qui aurait pu s'effriter en cas de forte crue et voir l'eau s'engouffrer par le dessous et inonder toute la zone située à proximité. Les études menées par le SMAVD avaient mis en évidence des risques de défaillance des ouvrages existants lors de crues supérieures à 4 000 m3/s (correspondant à une crue cinquantennale). Avec les travaux réalisés, jusqu'à une crue centennale de 5 000 m3/s, la Durance sera maintenue dans son lit.

Les travaux de la se sont déroulés à la fois en bordure de voirie notamment le long de l'avenue Boscodomini, entre la Zone Industrielle des Bords de Durance et le rond-point du Melon mais également directement en pied de digue côté rivière. Les entreprises mandatées et dirigées par le SMAVD ont posé plus de 15 000 m3 d'enrochements, soit l'équivalent de 1 500 camions de blocs de pierre pesant chacun entre une et trois tonnes. Pour mener à bien ces opérations, le cours de la Durance a été temporairement dévié sur environ 300 mètres pendant la période de faible débit, dans le respect du calendrier de reproduction de la faune locale et avant la survenue des crues automnales.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



De gauche à droite : Gérard Justinesy, conseiller communautaire ;
Eric Pierrat, sous-préfet ; Gérard Daudet, Président LMV, Christian Mounier, Président du Conseil Départemental de Vaucluse ;
Philippe Ginoux, Président du SMAVD ; Eric Derrive, conseiller communautaire ©Didier Bailleux/L'Echo du Mardi

Au-delà de sa fonction de protection contre les inondations, l'ouvrage a été aménagé pour permettre aux piétons et aux cyclistes de circuler sur la digue, offrant ainsi 2,1 km de chemin praticable. Les promeneurs bénéficient désormais d'un parcours aménagé reliant directement le rond-point du Melon à la zone industrielle, tout en profitant d'un panorama exceptionnel sur la Durance et d'une vue imprenable sur la chapelle Notre-Dame de Beauregard, située sur la colline d'Orgon de l'autre côté de la Durance.

Un investissement de 2,7 M€ soutenu par les collectivités territoriales et EDF

Le montant total des travaux sur la digue de Droume s'élève à 2,7 millions d'euros HT. Pour concrétiser ce projet, l'Agglomération a bénéficié du soutien financier de l'État (via le Fonds Barnier) à hauteur de 40 % (1 080 000 euros), du Conseil Départemental de Vaucluse à hauteur de 20 % (540 000 euros) et d'EDF à hauteur de 10 % (270 000 euros), dans le cadre du Programme d'Action de Prévention des Inondations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par le 27 novembre 2026

(PAPI) et du Contrat de Rivière de la Durance élaborés par le SMAVD. Le reste à charge pour LMV s'élève à 30 %, soit 810 000 euros, et 540 000 euros de TVA.

Pour découvrir les différentes étapes du chantier :

Les travaux sur la digue de la Durance se poursuivent

Le Parc naturel régional du Luberon a lancé sa feuille de route pour les 15 prochaines années

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



Le Parc naturel régional du Luberon a officiellement lancé sa nouvelle Charte2026-2041, le 30 juin dernier à la Maison du Parc à Apt, en présence de ses élus et du Sous-préfet de l'arrondissement d'Apt. Cette Charte guidera l'action du Parc pour les 15 ans à venir. Sa mise en œuvre coïncide avec le renouvellement du classement du territoire en « Parc naturel régional ». C'est pour les responsables et élus une nouvelle étape de l'histoire du parc qui s'écrit.

Fruit de plus de six années de travail et de concertation, la Charte 2026-2041 définit les grandes priorités du territoire : préserver la ressource en eau, accompagner la transition énergétique, protéger la biodiversité, soutenir une agriculture vivante, concilier développement économique, qualité de vie et préservation des paysages. Pour Dominique Santoni, récemment réélue présidente du Parc naturel régional du Luberon, cette charte fixe une ambition commune : accompagner les collectivités dans leur adaptation et construire des réponses concrètes aux grands défis environnementaux, économiques et sociaux. La Présidente a également souligné que « le Parc naturel régional n'est pas là seulement pour protéger de beaux paysages. Il est un outil, un partenaire au service des communes ; un laboratoire d'idées, un facilitateur ; un lieu où l'on construit ensemble des réponses concrètes aux enjeux de demain. Car les défis que nous avons devant nous dépassent largement les frontières de chacune de nos

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

communes. »



©Didier Bailleux : L'Echo du Mardi

Le lancement de la nouvelle Charte a aussi été l'occasion d'accueillir au sein du parc deux nouvelles communes : La Motte-d'Aigues et Revest-du-Bion.Un panneau « Commune du Parc » leur a été remis, pour l'installer à l'entrée de la commune. Aujourd'hui, le Parc du Luberon rassemble 77 communes, 5 intercommunalités, 2 Départements et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

> **« J'ai toute confiance dans la capacité du Parc à convaincre ces communes qui ne sont pas encore adhérentes »**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

***Éric Pierrat*, sous-préfet de l'arrondissement d'Apt**



©Didier Bailleux : L'Echo du Mardi

De son côté, Jean Aillaud, conseiller régional représentant le président de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, a reprécisé la vocation d'un Parc naturel régional et le rôle de la Région : « Le classement en Parc naturel régional distingue des territoires ruraux habités présentant un patrimoine naturel, paysager et culturel remarquable, mais repose surtout sur un projet partagé entre les acteurs locaux. […] La Région joue un rôle central dans cette dynamique. Elle copilote la procédure de renouvellement et est partenaire du Parc dans la mise en œuvre de ses actions. »

Enfin, Éric Pierrat, sous-préfet de l'arrondissement d'Apt, a rappelé l'intérêt d'être dans un Parc naturel régional, a invité les 23 communes qui n'ont pas encore adhéré à rejoindre le Parc : « Je voudrais signaler la qualité et l'ampleur du travail d'élaboration et de concertation qui a été orchestré par le Parc pour aboutir au renouvellement de cette Charte depuis 2019. […] J'ai toute confiance dans la capacité du Parc

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

à convaincre ces communes qui ne sont pas encore adhérentes. […] Le Parc, parce que je l'ai vu à l'œuvre, c'est de l'ingénierie et de l'expertise, qui permettent d'aider des petites communes à pouvoir réaliser un certain nombre de projets. »

Un coffret Charte a été remis aux élus présents, contenant des documents officiels de référence et applicables pendant les 15 prochaines années, et notamment le rapport de Charte, le Plan de Parc, la notice du Plan, les statuts du syndicat mixte.

L'essentiel de la Chartre 2026-2041
La Charte 2026-2041 du Parc naturel régional du Luberon répond à une ambition : anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter, en mettant en place des solutions pour parvenir à laisser à nos enfants des patrimoines, des ressources et des outils leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

Elle fixe 6 grands défis pour les années à venir :
– fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire ;
– organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout ;
– préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant ;
– promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux ;
– généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux _ être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.
Consulter l'essentiel de la Charte : www.parcduluberon.fr/lessentiel-charte

---

Pour les membres du réseau LSE, la coopération inter-entreprises est une vraie ressource

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



Le réseau d'entreprises LSE (Luberon Sorgues et Entreprendre) réunit en assemblée générale ordinaire, le 2 avril dernier, a plus que jamais confirmé ses missions d'échanges, de coopérations et de mutualisations. Dans un contexte économique difficile, cette solidarité inter-entreprises prends actuellement une nouvelle dimension. A l'origine du succès de ce réseau, cette vocation de partages et d'entraides, réunit aujourd'hui 200 entreprises. Une vraie succes-story

Ensemble, ensemble et ensemble, c'est par cette anaphore que Laura Dos Santos, la présidente de LSE, a souhaité résumer l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association qui se tenait le 2 avril dernier à la salle du moulin Saint-Pierre aux Taillades. L'ambiance y était détendue et conviviale comme à son habitude, contrastant singulièrement avec le moral actuel de beaucoup de chefs d'entreprises. Deux heures durant on y a présenté le bilan de l'année écoulée et les projets pour 2026. 160 personnes, membres de l'association ont participé à cette AGO. Un vrai succès, surtout une veille de week-end pascal. La présence et l'intervention de plusieurs acteurs politiques et économiques du territoire ont été remarqué : Christine Gord et Michaël Hébrard de la Banque de France Vaucluse, Sabine Roussely secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse, Eric Pierrat sous-préfet de Apt, Sonia Hacquet, maire des Taillades et Yves Bayon de Noyer, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de Sorgues, Monts de Vaucluse. Bénédicte Martin, vice-présidente de la région Sud, était excusée.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

La coopération économique et l'ancrage local y sont considérés comme des facteurs de développements pour les entreprises

Cette AGO a d'abord voté l'élargissement de son conseil d'administration qui passe ainsi de 18 à 21 membres accompagnant ainsi la progression du nombre d'adhérents à ce réseau. Il a accueilli ces derniers mois 30 nouveaux membres. Au sein de LSE il n'y a pas de sectorisation, de classements entre les petites et les grandes entreprises, tout le monde a la même considération et les mêmes droits. Laura Dos Santos a rappelé à tous que l'optimisation des ressources du territoire et la mise en œuvre de transversalités étaient l'ADN du réseau et qu'il fallait considérer la coopération économique et l'ancrage local comme des gages de développement. Elle a également rappelé que l'association avait également pour vocation d'être un pont entre les entreprises, les collectivités et les élus.

Bref, tout ce qui peut constituer un enjeu pour les entreprises peut être traité en commun

Au cours de cette AGO la parole a été donné aux responsables des 9 groupes de travail qui ont présenté les actions mises en œuvre en 2025 et leurs programmes pour 2026. Parmi les dizaines de projets et réalisations ont notera qu'il s'agit en fait de toutes les problématiques qui sont aujourd'hui posées aux chefs d'entreprises. Qu'il s'agisse de questions liées aux RH, à la formation professionnelle, à la cybersécurité, aux développements de l'IA, ou encore des sujets comme la gestion de ressources comme l'eau, les énergies, les déchets, le développement de nouveaux outils de communication… Bref, tout ce qui peut constituer un enjeu pour les entreprises peut être traité en commun, à minima pour échanger des expériences, à maxima pour agir ensemble.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026



De gauche à droite :
Laura Dos Santos présidente LSE
Sabine Roussely secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse
Éric Pierrat Sous-préfet Apt
Yves Bayon de Noyer Vice président CCPSMV
Sonia Haquet Maire des Taillades membre LMV
Jean Pierre Masse Banque de France
Michael Hebrard Banque de France

Outre les nombreux ateliers, tables rondes, conférences et rencontres diverses, LSE prévoit, sur 2026, plusieurs gros événements. En premier lieu la poursuite du Pacte Industrie, un programme qui permet d'accompagner les entreprises dans leur transition énergétique. 12 entreprises sont aujourd'hui concernées. Le 27 mai une grande conférence sur la gestion de l'eau sera proposée. Le 4 juin se sera les 10 ans de « Parlons cash » des conférences événements permettant des échanges et des partages d'expériences. Cette année, on pourra découvrir l'univers d'une coopérative ouvrière fondée par des anciens d'Unilever, celui d'une abbaye où des moines fabriquent et commercialisent des produits alimentaires, celui du milieu carcéral avec le travail des prisonniers. Le 21 septembre sera la journée de collecte des déchets électroniques. L'an dernier plus d'une tonne de matériel a pu être recyclé.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 27 novembre 2026

Pour en savoir plus sur LSE : luberonetsorguesentreprendre.fr